



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Nevers, le 09 août 2023

Le directeur général de l'agence régionale de santé  
Bourgogne – Franche-Comté

A

Communauté de communes  
« Amognes - Cœur du Nivernais »  
1, Place de la République  
58270 SAINT BENIN D'AZY

Direction de la santé publique  
Département prévention santé environnement  
Unité Territoriale Santé Environnement de la Nièvre  
Affaire suivie par : Virginie POT  
Courriel : ars-bfc-dsp-se-58@ars.sante.fr  
Téléphone : 07 63 59 19 74

Objet : Contrôle sanitaire des eaux de baignades  
Prélèvement du : 03 08 2023

Veuillez trouver ci-après, les résultats de l'analyse pratiquée le **03 août 2023** par un technicien du laboratoire Carso, titulaire du marché public du contrôle sanitaire des eaux de baignade pour le département de la Nièvre, sur la **baignade de l'Étang du Merle, à Crux la Ville** :

Paramètre analysé	Valeur analysée	Valeur guide	Valeur impérative
Escherichia coli (UFC/100 mL)	30	100	1800
Entérocoques (UFC/100 mL)	110	100	660
Transparence (m)	0.9	>1	-
pH	7.5	6-9	-
Oxygène dissous	8.1	-	-
Oxygène dissous % Saturation	92	-	-
Changement anormal de coloration	Conforme	-	-
Subst. Tensio-actives / Mousse	Absence	-	-
Rési. Goudronneux / Mat. flottantes	Absence	-	-
Huile minérales	Absence	-	-
Phénol	Absence	-	-

**CONCLUSION** : Eau CONFORME aux exigences de qualité fixées par l'article D. 1332-25 du code de la santé publique. Au vu de la faible transparence de l'eau, une attention particulière devra être portée au risque de noyade, notamment des plus jeunes personnes.

**Qualification du prélèvement : MOYEN**

**OBSERVATIONS** : Ces résultats doivent être affichés sur le lieu de baignade de manière visible pour les usagers (art. D 1332-14 du code de la santé publique).

Pour connaître en temps réel la qualité des eaux de baignade consultez le site : [www.baignades.sante.gouv.fr](http://www.baignades.sante.gouv.fr)

Pour le directeur général de l'ARS,  
Pour le directeur de la santé publique  
L'Ingénieur sanitaire

Jean-Claude VIDÉUX